



COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Lundi 7 juin 2021 – Visioconférence

Présidence : Alain TANCREL

Présents : Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Guy LANOE – CDJ 44, Milène FORET – CDJ 72, Christelle QUENTIN – CDJ 53, Stéphanie MOREAU – CDJ 85, Sophie CADIÈRE – CDJ 49, Estelle ARTU – Référente Jury de la Ligue, Thierry MOREAU – COT 49, Guy THEARD – COT 53, Cyril FROGER – COT 72, Anne RETHORE – salariée Ligue,

Excusés : Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Serge MOTTIER – Président Ligue, Alain DONIAS – CTS Ligue, Patrice BINELLI – CTS Ligue, Gael GONZALEZ – CTF 72, Valentin FORET – CTF 53, Karine LEGRIS – CTF 85, Emeric PETEUL – CTF 49, Richard CURSAZ – CTS Ligue, Natacha LAPPARTIEN – CTF 44, Patrick TAFFOREAU – COT, Erik POTIER – COT 85

1. ECHANGE SUR LA POLITIQUE DES JEUNES JUGES DANS LES DEPARTEMENTS

Dans le CD49 : Thierry MOREAU évoque la difficulté à suivre et accompagner les Jeunes Juges lors des évaluations sur les compétitions au vu de la densité de celles-ci sur cette saison estivale remaniée par la situation sanitaire. Le manque de compétitions dû au Covid a engendré un manque de pratique. Il est nécessaire de reprendre des bases de théorie avec les Jeunes Juges en cette période de reprise. Le Maine-et-Loire n’a pas formé de JJ départemental donc pas de JJ en capacité de passer le JJ2

Dans le CD53 : Le terrain a également manqué. Guy THEARD a pu « raccrocher » des JJ grâce à des apprentissages collaboratifs sur la plateforme éducative Klaxoon. Le QCM de validation départementale n’a pas été utilisé. Guy THEARD revient ensuite sur la difficulté du suivi des JJ sur le SIFFA car les recherches doivent se faire pour chaque JJ et selon les années civiles. Seul Xavier MORICEAU assure ce suivi de manière régulière et efficace. Amélioration possible sur le Siffa pour ce suivi ?

Une session de formation JJ2 Sauts a été proposée par Guy en visio via Klaxoon. Quelques retours font état d’une redite systématique entre la formation départementale (balayant l’ensemble des disciplines) et la formation régionale (par spécialité).

Les participants à la réunion sont d’accord pour dire que la formation JJ départementale est beaucoup trop détaillée. Au niveau départemental, il faudrait uniquement valider l’intérêt et la motivation du Jeune pour la formation juge et présenter uniquement les grandes généralités de l’athlétisme.

Il est évoqué le cheminement trop long et compliqué du JJ vers le niveau Fédéral (3 niveaux de formation JJ + nombreuses heures de pratique et d’évaluation). Par ailleurs, pour valider le niveau régional quand le JJ passe adulte, il doit désormais repasser 2 modules dont un module d’évaluation pratique alors qu’ils sont souvent d’excellents juges sur le terrain.

Comparé à ce parcours, le Juge adulte qui débute son parcours après la catégorie U18 via l’OFA a beaucoup moins de modules et d’heures de pratique à passer. Comment continuer à les motiver à rentrer en formation dès JJ dans ces conditions ?

Les participants conviennent que le QCM de validation régionale élaboré par Alexandra BESCOND pour faire face aux restrictions sanitaires était un outil parfaitement réalisé.

La Passerelle du scolaire vers la FFA reste compliquée. Dans l’autre sens, les JJ FFA sont souvent recalés au niveau scolaire. Ce point interviendra sans doute lors d’une réétude des conventions scolaires.

Dans le CD44 : Aucune formation départementale n'a été réalisée – Lors des années précédentes, la formation départementale est souvent organisée par une visite globale d'un stade ou d'une salle d'athlétisme pour appréhender tous les ateliers.

Les membres de la CRJ (présidents de CDJ) souhaitent être informés de toutes ces formations afin de communiquer auprès des référents clubs de ces catégories.

Dans le CD72 : Cyril a laissé un exemplaire du livret JJ à remplir lors des compétitions aux principaux secrétaires Logica du département afin qu'ils puissent délivrer un exemplaire papier sur le terrain. Cela permet de garder une trace écrite dans le suivi du JJ. Par ailleurs, il essaie de prévenir en amont le juge Arbitre de la compétition lorsque des JJ doivent y être évalués. Dans l'idéal, un JA dédié à l'accompagnement des JJ faciliterait le suivi et l'accompagnement.

Le module 311 devrait être proposé à l'évaluation lors de prochaines compétitions régionales afin de valider les nouveaux juges adultes (Ph DULON)

D'un point de vue général, les JJ sont desservis par leur « double affiliation ». Politiquement, ils font partie de la CRJ mais leur formation est gérée par la COT, ce qui engendre un manque de communication sur certains éléments (communication de calendrier de formation ...).

Estelle ARTU doit être ce lien entre les élus.

Actuellement, dès qu'un JJ est entré en formation, il est alerté directement par Xavier MORICEAU quand une session supérieure est organisée. Il serait opportun de prévoir d'ajouter à ce mailing, les présidents de CDJ + référents JJ départementaux + Estelle

Un dernier point est évoqué concernant les progrès à faire sur l'accueil des JJ notamment dans les concours (trop souvent au râteau). La rotation des postes dans le même concours doit devenir la norme. Le JJ est l'avenir du jury, il est capable de tenir les postes clés et le fait parfois mieux qu'un juge adulte ! En revanche, il est indispensable d'avoir un rôle de tuteur par les Juges adultes sur le terrain.

Une charte de prise en charge de nos JJ sur nos compétitions avait été rédigée par la CRJ durant l'ancien mandat. Odile ESKENAZI se propose de la retrouver et la retravailler avant proposition à la CRJ/COT

2. PRESENCE DE 3 JJ A LA COUPE DE FRANCE DES LIGUES U16 LE 14 JUILLET

La coupe de France des Ligues estivale se tiendra le 14 juillet prochain à Saint-Etienne. Dans le contexte sanitaire actuel, cette compétition ne fera pas l'objet d'une certification nationale pour les JJ2 volontaire. Cependant un maximum de 3 JJ formés par Ligue est autorisé à venir participer à la compétition avec la délégation régionale.

La CRJ propose 3 critères de sélection pour identifier les 3 JJ qui pourraient faire partie de cette délégation. Il est convenu que Xavier MORICEAU serait le plus apte à identifier les JJ regroupant ces 3 critères et de les transmettre à la CRJ et la COT pour validation :

CRITERE 1 : LES JJ SONT VALIDES JJ2 AU 20 JUIN

CRITERE 2 : LES JJ SONT DANS LEUR DEUXIEME ANNEE U16 (2006)

CRITERE 3 : CES JJ AMBITIONNENT DE PASSER JJ3 AUX POINTES D'OR

CRITERE 4 : CES JJ SONT DISPONIBLES LE 14 JUILLET (IDEALEMENT MIXITE)

Suite à l'extraction de ces potentiels JJ regroupant les 3 premiers critères par Xavier, Alexandra leur enverra un mail pour connaître leur disponibilité pour les 13 et 14 juillet. Une copie sera faite aux présidents CDJ et référents COT JJ

Estelle ARTU accompagnera ces JJ sur cette compétition.

Demandes de qualifications exceptionnelles Finale nationale Pointes d'Or

Si des U16 n'ont pas eu la possibilité de réaliser un triathlon libre complet pendant les compétitions du mois de juin, les demandes de Qualifications Exceptionnelles doivent être envoyées par les clubs aux CTF de leur département de référence avant envoi global par la Ligue à la Commission Nationale des Jeunes. **Date limite des envois aux CTF : 20 juin**

- *CD44 : Natacha LAPPARTIEN - natlappartien@gmail.com
- *CD49 : Emeric PETEUL - emeric.peteul@athle.fr
- *CD53 : Valentin FORET – ctd.athle53@gmail.com
- *CD72 : Gael GONZALEZ – gael.gonzalez.athle64@gmail.com
- *CD85 : Karine LEGRIS – ctfathe85@gmail.com

- *WE 03-04 juillet : Finale nationale Pointes d'Or à Tours (CEN)*

Coupe de France des Ligues estivale sur PISTE

- *Lundi 21 juin* : Envoi au Comité de sélection des bilans U16 arrêtés au 20 juin (Marie NICOLAS). Les compétitions départementales du dernier week-end doivent être clôturées sur le SIFFA dès le dimanche soir
- *Mardi 22 juin (9h)* : Réunion du Comité de sélection pour établir la sélection
 - Le premier athlète au bilan est sélectionné (performance réalisée dans les conditions régulières)
 - Le deuxième athlète est sélectionné à la discrétion du Comité de sélection
- *Mardi 22 juin (journée)* : Envoi des informations aux athlètes sélectionnés (Marie NICOLAS)
- *Vendredi 25 juin* : Date limite des retours des réponses des athlètes – traitement des retours négatifs (Marie NICOLAS)
- *Mardi 29 juin* : Mise en ligne de la sélection définitive (Marie NICOLAS / Anne RETHORE)
- *Ma/Mer 13-14 juillet* : Coupe de France à Saint-Etienne (ARA)

Coupe de France des Ligues de CROSS

- *WE 30/31 octobre* : Championnats régionaux de cross à Laval
 - Une feuille de sélection est remise à la fin de la course aux 5 premiers U16 de la course (F et M) – Possibilité de récupérer les feuilles sur place (Alain TANCREL)
- *Lundi 1^{er} novembre* :
 - Dernier délai retour des feuilles de sélection par les athlètes
 - Réunion du Comité de sélection pour traiter les réponses et compléter la sélection
- *Mercredi 3 novembre* : Envoi des informations aux sélectionnés (Marie NICOLAS)
- *WE 13-14 novembre* : Championnats à Montauban (OCC)